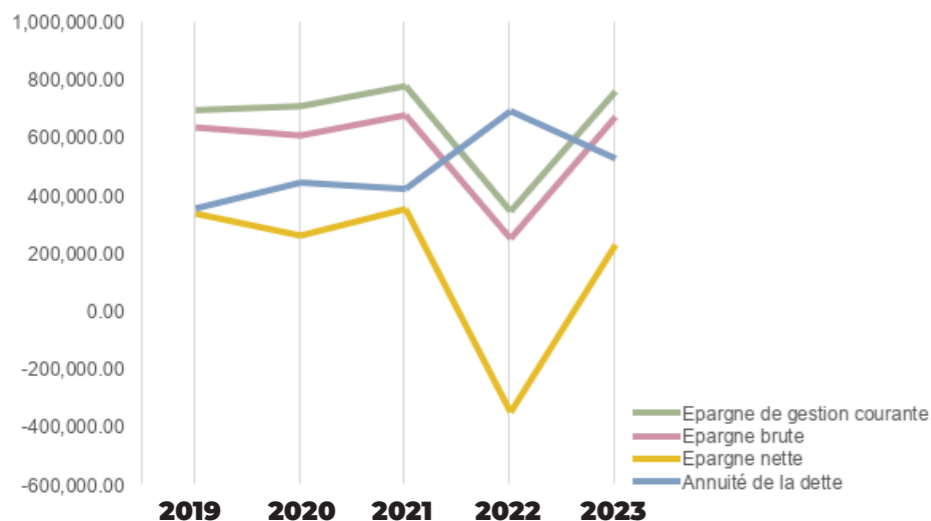


BUDGET 2024

Après le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) du 26 février 2024, le Conseil Municipal a, dans sa séance du 2 avril 2024, voté le compte administratif 2023 puis examiné et voté le budget 2024.

Un résultat de fonctionnement 2023 rassurant

Au terme d'une année 2022 marquée par les surcoûts énergétiques et en frais de personnel, ayant conduit à une dégradation importante de l'épargne brute (-60%), la commune retrouve en 2023 un niveau d'épargne comparable aux années antérieures (675 k€).



BON À SAVOIR

Avec un ratio de désendettement ramené à **5,3** (9,6 en 2022), la situation d'endettement est considérée comme maîtrisée.



Un niveau d'investissement plus modéré

Compte tenu des incertitudes du début de l'année, les opérations d'équipement réalisées ou engagées en 2023 sont en retrait de 20% par rapport à 2022 soit un montant de 937 k€, auquel s'ajoute le remboursement des emprunts :

- 240 k€ Extension de la cantine Le Cormier
- 245 k€ Travaux sécurité voirie
 - 84 k€ Modernisation
 - 53 k€ Rénovation
 - 68 k€ Grille des Mérigots
 - 77 k€ Travaux autres bâtiments
- 45 k€ Aménagement place Blanche
- 13 k€ Budgets participatifs (+27 k€ reportés 2024)



Remboursement emprunts = 68 k€

Dépenses réelles = 1379 k€

Les données budgétaires pour 2024

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

+4,48 %

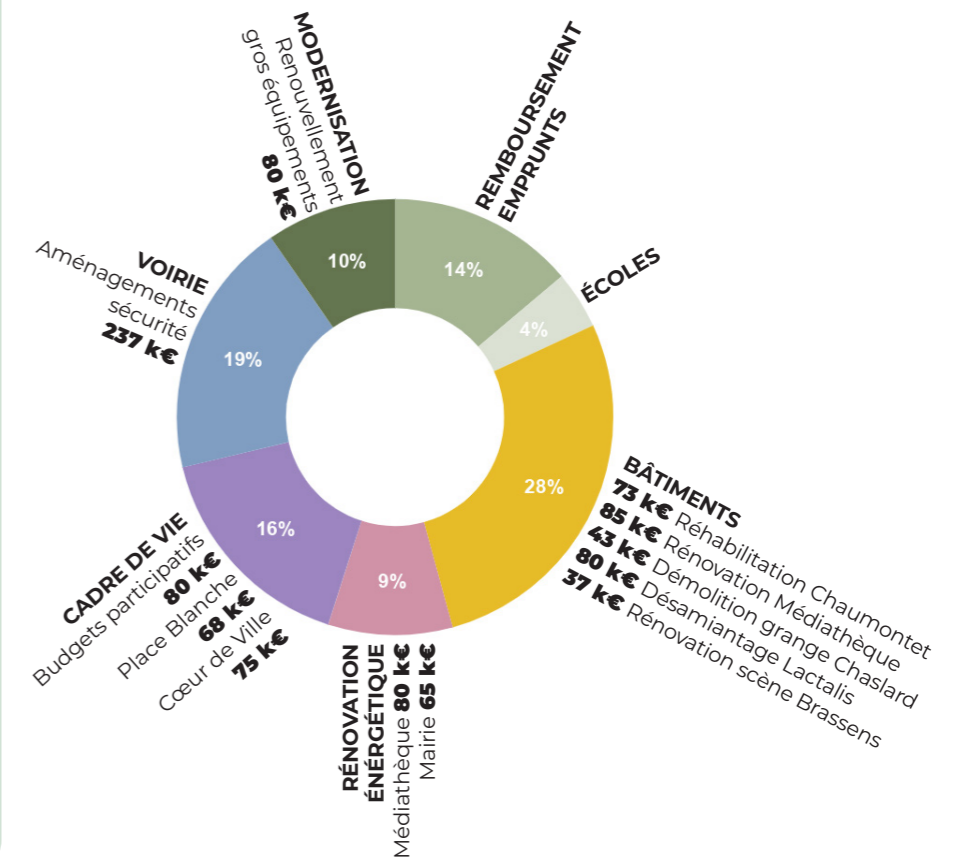
Soit le taux d'inflation prévu pour 2024

Charges à caractère général : **-2,79 %**
(réduction des coûts énergétiques)

Charges de personnel : **+6,97 %**
(diverses revalorisations salariales sans accroissement des effectifs)

Autres charges de gestion : **+5,88 %**
(augmentation de la participation CCAS liée aux mises à disposition de personnel)

Soit un total de **7,5 M€**
Dont virement à la section d'investissement **1,3 M€**



RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

- 4,12 %

Produit de la fiscalité locale : **+ 3,80 %**
(revalorisation des bases de 3,9 % sans augmentation des taux)

Produits des services : **+ 25,8 %**
(locations immobilières)

Dotations, subventions et participations : **-14 %**
(non reconduction du filet de sécurité de 250 k€ perçu en 2023)

Recettes exceptionnelles (non reconduction des cessions d'actif 220 k€ en 2023)

2024

TOTAL DU BUDGET D'INVESTISSEMENT 2024 (RAR COMPRIS) :

2,3 M€

DONT :

TOTAL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

1 478 k€

financées sans nouvel emprunt par :

- subventions : 293 k€
- autofinancement : 1 185 k€

Les subventions potentiellement mobilisables (environ 300 k€) mais non budgétées ramèneraient le coût résiduel à 900 k€ conformément aux orientations du DOB

